Bridage des Iphone : exproprier Apple pour reprendre le contrôle

La semaine dernière, Apple communiquait sur le bridage des performances de vieux Iphone, assumant volontairement son action qui transitait via des mises à jour système. Dans la foulée, l'association HOP (Halte à l'Obsolescence Programmée), qui vient d'ouvrir une action en justice contre Epson, tente un combo en attaquant parallèlement Apple à la suite de cette révélation. Difficile pourtant d'assimiler la conduite d'Apple à de l'obsolescence programmée, la firme de Cupertino ayant pris la peine d'expliquer le sens réel de sa démarche visant simplement à ménager les batteries. Si on définit l'obsolescence programmée comme une manipulation de la durée de vie d'un appareil - dans le sens de sa diminution[1] - la gestion des performances, telle que mise en place par la Pomme, reviendrait en fait à retourner l'argument à l'envoyeur ; dans le cadre d'un appareil sollicité et consommant de l'énergie au point de devoir le recharger tous les jours, la recherche d'une économie des ressources sur des modèles usés (et donc avec une charge de batterie dégradée et inférieure qu'au moment de l'achat) est plutôt un service visant à allonger la durée d'utilisation de l'appareil (en évitant que sa batterie lâche au cours de la journée).

Pour autant il y a quand même une vraie raison d'en être mécontent comme il en est fait écho dans la presse ; le vrai problème qui est posé par cette histoire c'est la dépossession d'un bien pourtant chèrement acquis par les consommateurs et consommatrices, qu'ils et elles doivent subir en toute opacité, sans contrôle ni réelle possibilité de refus (en tout cas pas sans la forme de chantage qui est souvent fait : en bloquant ou privant de fonctionnalités). Plutôt que cette dépossession c'est l'expropriation des dirigeant-e-s de ces entreprises qu'il faut organiser et l'organisation de la production et du développement par les salarié-e-s dans l'optique d'un contrôle maximal de l'utilisateur ou l'utilisatrice finale, de mettre fin par conséquent au secret industriel, d'ouvrir les codes sources des logiciels, de la documentation du fonctionnement matériel et faciliter la réparation et le remplacement individuel des pièces.

---

1 « L'obsolescence programmée se définit par l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement » (Wikipédia, consulté le 29/12/2017 ; https://fr.wikipedia.org/wiki/Obsolescence_programmée)

Frédérick Lorie, le 31 décembre 2017